érudit
www.erudit.org

Article

« L'Espionne démasquée. Encyclopédie et Appropriation contextuelle dans un récit argumentatif »

Paul Bleton

Études littéraires, vol. 25, n° 1-2, 1992, p. 37-47.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: http://id.erudit.org/iderudit/500995ar

DOI: 10.7202/500995ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. *Érudit* offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Document téléchargé le 16 novembre 2015 07:47

L'ESPIONNE DÉMASQUÉE

ENCYCLOPÉDIE ET APPROPRIATION CONTEXTUELLE DANS UN RÉCIT ARGUMENTATIF[1]

Paul Bleton

Encyclopédie

Comme l'encyclopédie est certainement l'incarnation générique typique de l'illocution ajustée des mots au monde, son concept relève plus du paradigme de l'information que de celui de la communication. Et lorsque d'aventure l'accent est mis sur son efficacité relationnelle — si l'on étudie le rôle tactique de la forme encyclopédique dans le débat philosophique à l'époque des Lumières par exemple —, le projet même de convaincre ainsi mis à jour incite l'analyste à focaliser sur l'émetteur, l'énonciateur collectif, plutôt que sur le récepteur.

La perspective du lecteur actif, de la coopération interprétative du récepteur dans l'élaboration du sens (Eco), permet de reprendre sur de nouveaux frais la question de l'encyclopédie, en particulier de mettre à l'ombre deux des traits majeurs de l'encyclopédie selon le paradigme informationnel : son caractère totalisateur et son caractère accompli. « Mettre à l'ombre » et non pas « refuser » : la totalité du savoir sur le monde est toujours l'horizon constitutif du projet encyclopédique pour l'encyclopédiste, tout comme la réalisation empirique de cette notion de totalité sous forme de livre ou de banque de données, remis à jour mais toujours

1 La recherche dont ce texte est issu a été rendue possible par une subvention du Conseil de la recherche en sciences humaines du Canada. Une première version a été prononcée au colloque « Épistémologie et symbolique de la communication » (Cerisy, 1988).

consultables, toujours disponibles, reste une représentation commune et juste de l'encyclopédie. « Mettre à l'ombre » néanmoins, car la coopération interprétative se fonde sur l'idée que le récepteur n'est pas l'image en miroir de l'émetteur, que la construction et les aléas du sens sont tout autant de son fait que de celui de l'émetteur : avec cette double conséquence que, du point de vue esthésique, c'est la *consultation,* pratique d'extraction, de fragmentation, qui devient importante, au détriment du trait poïétique crucial de totalité, et que ce recours au savoir accumulé est un processus, une *construction,* et non pas un simple transfert d'informations, une simple consultation de données déjà là.

C'est cet usage délinquant d'une bonne vieille notion qui nous autorisera à continuer de parler de pragmatique, même si nous sommes passés du côté du lecteur — les opérations pragmatiques n'étant, dit-on, données pour le lecteur que sous les espèces de leurs traces, c'est-à-dire étant affaire d'interprétation, de sémantique. Le changement de perspective fait-il une telle différence? Cette insistance sur le rôle du récepteur n'est-elle pas tout à fait secondaire? C'est ce que je voudrais examiner à partir de la lecture d'un récit argumentatif, c'est-à-dire d'un hybride déjà, présentant en outre la particularité de constituer un univers de référence structurellement mal connaissable, d'avancer des propositions assertives dont la valeur de vérité est difficilement déterminable, et de mal régler le processus de consultation encylopédique, pourtant déterminant en tant que condition communicationnelle de réussite persuasive.

Vilain petit canard dans une couvée de cygnes? Pas seulement et pas vraiment, puisque ce récit argumentatif est assez caractéristique d'un ensemble de textes que j'ai rencontrés en examinant l'émergence du discours, romanesque ou non, prenant l'espionnage pour objet, et illustrant le « paradoxe de l'espion démasqué » : avant de pouvoir convaincre, l'énonciateur doit établir que son autorité et sa force lui viennent de ce qu'il est un témoin privilégié et crédible; mais, s'il prend le détour obligé du témoignage, l'univers de référence de son récit provoque, tout aussi inévitablement, le scepticisme de celui qu'il s'agissait de convaincre.

Lecture et contradiction pragmatique de l'espion démasqué

Partons donc d'une lecture, celle de *On m'appelait la Chatte* (1975), de Lily Carré. Averti par le paratexte de couverture, le lecteur avait déjà, avant même de commencer sa lecture, un cadrage du livre assez précis :

espionnage + réalité + témoignage + autobiographie.

En fait, outre le propos du récit, le genre laissait prévoir des éléments d'énonciation et d'intertexte : à la fois une « vie exceptionnelle » et la dissidence de la voix qui allait la narrer, dissidence par rapport à la voix massmédiatique qui s'en était emparée auparavant — c'est surtout au souvenir des films de Decoin du début des années soixante que le lecteur pouvait se référer pour identifier la « Chatte » du titre. Assez rapidement, le lecteur allait constater le caractère hybride des intentions du livre, le récit même de cette vie exceptionnelle devant conduire à l'affrontement de deux interprétations des actes de Lily Carré : celle de sa culpabilité dans une affaire de trahison pour laquelle elle avait été

condamnée, et celle de son innocence, ou au moins de son innocence relative.

Pour le lecteur curieux de l'univers de la guerre secrète réelle, 1975 avait été un bon cru, avec des témoignages qui ont marqué l'historiographie de l'espionnage : Léopold Trepper, l'ancien chef de l'« Orchestre rouge », Paul Paillolle, chef du Deuxième Bureau français durant la guerre, Victor Marchetti, ancien agent de la CIA devenu avec John D. Marks une des plus importantes et fiables sources de documentation sur la centrale américaine — ceci sans compter de moindres autobiographies, toutes fidèles néanmoins à la loi du genre, son acte de langage fondateur : la révélation (Otto Skorzeny, qui vint libérer Mussolini en un coup de main spectaculaire, Philippe Thyraud de Vosjoli, qui avait connu le succès de scandale de la censure en 1970...).

Comme il s'agit d'un corpus peu fréquenté par l'analyse de discours, et que le texte de Lily Carré est à la fois trop ancien pour la renommée d'actualité et trop vert pour une éventuelle renommée légendaire, je resituerai l'argumentation dans le contexte historique du débat et rappellerai les tensions qu'y subissaient les postes pragmatiques, ce qui montrera que ce contexte pouvait à lui seul rendre vaine l'argumentation.

On trouve bien dans ce texte le frisson que doit provoquer tout récit d'espionnage, le *thrill* de la mort suspendue sur la tête des protagonistes. Dans cet univers, l'effet persuasif d'une argumentation doit se mesurer à l'effet dissuassif de l'article 76 du Code pénal ou à l'effet de conviction d'une intimidation comme celle exercée par le sergent Bleicher de la 3e section de l'Abwehr, ce qui risque d'éloigner de la pureté syllogistique. L'épisode critique de la vie de la Chatte est en effet encadré et dominé par deux énoncés très crédiblement menaçants :

> Travaillez loyalement avec moi et vous serez libre. Sinon je vous fais exécuter.

et

> Quiconque aura pratiqué des machinations ou entretenu des intelligences avec les puissances étrangères ou leurs agents pour les engager à commettre des hostilités contre la France ou pour leur en procurer les moyens, sera puni de mort.

Le simple fait que le livre ait été écrit est déjà en lui-même l'illustration que les énoncés menaçants peuvent être contrés, et si de son succès argumentatif ne dépend pas la peau de son auteur, le fait que Lily Carré ait été exposée deux fois à l'irréparable donne à son témoignage une vague aura de crédibilité ordalique (évidemment exploitée par l'éditeur sur la quatrième de couverture). Le livre a pour enjeu l'*autojustification* de l'auteur; la stratégie dominante est celle de la *révélation* et la forme générique rectionnelle est celle de l'*autobiographie.* Dans le trajet d'appropriation du sens par le lecteur, ces éléments apparaissent dans un autre ordre : la quatrième de couverture annonce des révélations; celles-ci sont le fait d'un témoin dont la vie même cautionne le sérieux de son témoignage; enfin, campant dans la vérité, cette rapporteuse fidèle peut corriger le traitement injuste que quelque sournoise rumeur avait fait subir à sa réputation. Non, Lily Carré n'a pas vraiment trahi son réseau de résistance — telle devrait être la conviction du lecteur pour sceller la réussite du récit argumentatif.

Le paradoxe de tout espion démasqué tient d'abord à une difficulté d'ajointement des deux

pôles pragmatiques que le moi-je de l'autobiographie rectionnelle maîtrise le moins bien : le référent et l'adresse. La révélation, jeu de langage dominant, présuppose bien un secret, mais dans le discours prenant l'espionnage pour objet, c'est l'univers de référence complet qui est secret par définition (guerre secrète, agents secrets...); si la révélation veut être avérée, si elle veut être crue, elle a besoin d'un lecteur expert pour qui l'univers de référence n'est pas totalement opaque, d'un lecteur capable de mesurer la particularité de telle révélation à la généralité des lois de cet univers de référence. Le plus vraisemblable lecteur expert devrait donc être dans le secret préalablement, être un espion peut-être? Or ce livre a été publié dans une collection grand public : sans éliminer la clientèle de lecteurs experts, l'éditeur ne l'a peut-être pas ciblée en priorité — les survivants de la Résistance, trente ans après la guerre, ne valant sans doute pas à eux seuls les frais d'une publication!

On le voit, le problème à aborder ici n'est pas, curieusement, celui, spectaculairement annoncé par le texte lui-même, du savoir de l'énonciatrice, mais plutôt celui du savoir de l'énonciataire; entre qui veut convaincre en témoignant et qui doit être convaincu, s'interpose en tiers une encyclopédie : celle du savoir endoxal sur l'espionnage potentiellement disponible pour le grand public. Malgré le caractère cryptique de son objet, cette encyclopédie n'est pas vide, ni quelconque d'ailleurs, ni immuable, même si elle échappe à la conscience claire du grand public et que l'histoire de sa constitution lui est inconnue.

D'autre part, et de façon plus obvie, même pour un lecteur relativement ingénu, passe encore qu'une clandestine fasse des révélations — elle est bien placée en regard d'un secret pour ça. Mais qu'une spécialiste en tromperie donne des assurances sur la véracité de ses révélations, voilà qui pourrait passer pour une ingénuité plus grande encore que celle du lecteur naïf; ingénuité, voire impudence!

Circuits argumentatifs

Partons du noyau argumentatif. La force de son punch est largement amortie par la tactique autobiographique qui l'enrobe et en réduit le développement rhétorique possible; amortie aussi par le fait que l'argumentation n'est plus adressée à l'interlocuteur masqué et expert qu'il avait fallu initialement convaincre. Le propos même du livre — la question de la culpabilité, sa stratification historique et son caractère conflictuel, que l'auteur propose sous une forme linéairement narrative — incite en effet le lecteur à une stratégie de délinéarisation, une recomposition des éléments du récit autobiographique autour d'un noyau argumentatif narré, répété et enchâssé, faisant donc saillance pour le lecteur.

En effet, avant le livre, avant cette révélation imprimée, Lily Carré avait deux fois dû se montrer persuasive, avec le même contenu propositionnel. Elle avait d'abord dû convaincre Lucas (pseudonyme de Vanecourt), agent du *Special Operation Executive* britannique, à qui elle avouait en 1942 qu'elle n'avait trahi le réseau de l'Interallié que sous la contrainte, son allégeance de cœur restant toujours aux Alliés, malgré un intermède malheureux : arrêtée en novembre 1941 par Bleicher et placée devant le choix de trahir ou mourir, elle avait « donné » trente-cinq membres de son réseau, jusqu'à son aveu à Lucas en février 1942.

En outre, elle devait le convaincre qu'elle pouvait être une parfaite cavale de Troie contre ceux qui l'avaient retournée, qu'elle était en position privilégiée pour les intoxiquer, devenant ainsi un agent triple au service du SOE qu'elle aurait été censée trahir! Cette tentative de persuasion avait été un succès. En second lieu, Lily dut convaincre un jury que, même si son cas relevait bien de l'article 76 du Code pénal, les circonstances, ses états de service antérieurs aussi bien que ses aveux ou son second retournement atténuaient largement la portée de son crime. Cette tentative fut un échec; Lily devait être condamnée à mort en 1949.

Troisième circuit communicationnel, après la grâce présidentielle, puis sa libération en 1954, son purgatoire dans la discrétion : la publication de *On m'appelait la Chatte* en 1975 — sans doute pour réagir aux mémoires, peu élogieux à son endroit, de son ancien avocat. L'enjeu en était moins radical, son éditeur ne l'ayant sans doute pas menacée de mort pour obtenir son manuscrit, ni ses lecteurs pour qu'elle en change le contenu. L'adresse par contre en était beaucoup plus indifférenciée, grand public plutôt que jury ou camarade de combat clandestin.

Ceci signifie que les deux premiers circuits, les deux premières strates du débat permettant de qualifier l'acte de Lily Carré, ne sont accessibles qu'indirectement au lecteur. La question « La Chatte a-t-elle trahi? » s'était une première fois posée aux membres de l'Interallié; mais, toute à ses rôles consécutifs d'agent triple, de témoin privilégié sinon impartial et d'accusée, Lily avait été contrainte à une focalisation étroite — durant sa détention et son interrogatoire par Bleicher elle ne pouvait évidemment rien savoir du débat tenu par ses camarades et, plus tard, l'élimination du réseau réduisit encore les chances de publication de ce premier avatar de la question « A-t-elle trahi? ». La seconde fois, le circuit était plus directement public, c'est-à-dire que Lily devait convaincre les représentants de la société (les jurés) et le faire devant un public et la presse, qui allait servir de résonateur[2]. Pendant le procès de Lily Carré et après sa condamnation, des journalistes, c'est-à-dire des représentants « experts » du public (d'abord dans des articles, puis dans des enquêtes plus fouillées), des protagonistes à visage découvert, et enfin de simples badauds donnèrent corps à l'accueil sceptique que reçut la version de la Chatte.

La troisième fois, le circuit est public, choisi et non imposé, postérieur à tous les échos que le débat avait jusqu'alors suscités, c'est-à-dire en position d'y rétorquer.

Espionnage connaissable

Mais si ce bref rappel permet de voir ce qui a conduit à la rédaction de *On m'appelait la Chatte* et de déterminer le type de lecteur implicite que construit un tel texte, l'on ne sait rien encore des conditions d'acceptabilité, voire d'intelligibilité de telles révélations. On n'a pas encore l'encyclopédie qui médiatise l'univers improbable de l'espionnage et l'expérience des lecteurs de collections grand public. Aussi, avant de voir comment le

2 Résonateur modeste d'ailleurs, puisque seuls des journaux issus de la Résistance, comme *Libération* ou *Franc-Tireur,* en firent des premières pages.

texte a géré la médiation encyclopédique, un petit détour s'impose pour surplomber l'histoire de cette encyclopédie, histoire constituée de trois périodes : avant 1925, 1925 à 1950, 1950 à aujourd'hui.

Première période donc. Avec la défaite de 1871 contre la Prusse, c'était plus qu'un personnage inédit qui émergeait dans le discours social : c'était une nouvelle configuration qui allait, par sa cohérence sémantique et son utilité fonctionnelle, effacer tous les espions qui avaient acquis une certaine notoriété auparavant. Cohérent et utile, le premier avatar du personnage de l'espion dans l'encyclopédie ne devait pas grand-chose à l'espionnage réel, et pour cause! Le contre-espionnage de Napoléon III, à peu près inexistant, n'avait pas vu opérer les trente mille agents de Wilhelm Stieber dans leur campagne organisée remarquablement et de longue main. Ceci n'empêcha nullement le discours social de trouver abréactivement, parmi les justifications honorables à la défaite, que la Prusse avait usé d'une arme déloyale; cette « révoltante fourberie » s'illustrait hyperboliquement dans la littérature populaire par l'opposition du *franc-tireur,* cincinnatus appelé par la Patrie, et de l'*espion prussien,* émanation de l'État-caserne, déguisé en civil. Premier trait de l'encyclopédie, déterminant : l'espionnage relève du registre éthique; le mot « espion » doit plus servir à stigmatiser qu'à dénoter.

Comme il fallait contrer le fourbe, le « franc-tireur de la nuit[3] » allait satisfaire Mars et la morale et, avec la résurgence du genre à la guerre de 14, reprendre du service dans l'appareil d'État et dans des histoires qui devaient plus à Fantômas qu'à l'espionnage réel — Pierre Souvestre et Marcel Allain eux-mêmes, mais aussi Léon Sazie, Maurice Leblanc, Gustave Le Faure, Gaston Leroux, Jules Mary, Gabriel Bernard et tout le gratin de la littérature populaire ayant ainsi mis leur inspiration au service de l'effort de guerre... Second trait de l'encyclopédie donc : l'espionnage est romanesque.

À la fin des années vingt, l'encyclopédie subit une mutation décisive; non qu'on cessât d'écrire des romans, au contraire; mais parallèlement, entre ce moment et la « drôle de guerre », furent publiés une centaine de titres donnant à l'espion de fiction un double historique. Fonctionnellement, ces textes se répartissaient en deux registres, l'historique et le politique : les révélations pour établir la vérité sur la guerre secrète d'hier et les révélations pour intervenir sur aujourd'hui; les intentions de Payot et celles des Éditions de France (proches de l'Action française). D'un point de vue énonciatif, la stratégie était majoritairement celle de la révélation; révélation faite avec une implication plus ou moins directe de l'énonciateur, depuis le mode autobiographique jusqu'à l'historiographie (modèle sérieux et didactique, modèle sceptique ou modèle hagiographique), en passant par les journalistes de droite, voire les anciens chefs. Sont fixés quelques-uns des motifs, des thèmes et des emplois du genre : l'« entrée en espionnage », la « définition contrastive espion versus traître », la « typologie d'espions »; le conflit entre les exigences de l'honneur militaire ou de la morale naturelle et les nécessités pragmatiques du combat secret; des emplois faisant paradigme comme la

3 C'est-à-dire le contre-espion patriote, incarné pour la première fois dans *les Espions* d'Alphonse Brot (1874).

« patriote vertueuse et sublime » contre la « beauté fatale »... La « beauté fatale » devint archétypale dans l'encyclopédie, grâce à Mata-Hari qui synthétisait célébrité mondaine et mythique sensualité mortifère, clandestinité et renommée, pratiquant un art sans mots mais devenue l'objet d'une véritable et proliférante mataharilogie avec ses enchaînements obligés, le tout encapsulé dans un signifiant magique...

Se fixèrent enfin dans l'encyclopédie les premiers opérateurs de liaison, les premiers méta-énoncés joncteurs entre espionnage historique et espionnage romanesque (« la réalité dépasse la fiction ») et entre espionnage historique et grand public (« incroyable mais vrai »). Et comme la révélation entraîne souvent la controverse, un dernier opérateur allait émaner du grand public, devenu rapidement sceptique (« incroyable et effectivement controuvé »).

Troisième période. Les histoires de la Résistance avaient maintenu après 1945 la veine patriotique, mais cette dernière mutation de l'encyclopédie — soutenue par une abondance de titres très variés, souvent le fait de journalistes ou d'espions à la retraite — devait être originale en ce sens que référence éthique et justification patriotique allaient s'estomper au profit d'une conception professionnaliste de l'espionnage. Cette immanentisation se sera doublée d'un autre thème : le *Spionspiel* est un jeu exigeant, meurtrier, mais sans autre finalité que le jeu lui-même — ou des fins émotionnellement assez neutres, au moins dans l'idéologie nationaliste *new look* de la France d'après-guerre, la défense de l'Occident par exemple.

Enfin, le grand public connaissait plus largement des éléments carrément techniques de l'univers de référence : les gadgets meurtriers popularisés par les jamesbonderies des années soixante et la désinformation popularisée à la fois par les romans de Le Carré et de nombreuses vulgarisations du début des années soixante-dix. Après « la réalité dépasse la fiction », on en était à « la réalité est machinée comme une fiction ».

Après ce survol, revenons aux espions démasqués. Le texte de Lily Carré défend une thèse, celle de sa culpabilité certes, mais qualifiée, atténuée, avec les moyens narratifs et argumentatifs prévisibles en un tel cas : le récit *atténue* par exemple les effets des dénonciations, il insiste par contre sur la *restriction mentale* lorsque l'espionne est contrainte de servir l'ennemi. Elle *nie* sa participation à la principale affaire d'intoxication dont sa radio « retournée » aurait été l'instrument contre la Royal Navy et la RAF (l'affaire de la fuite des trois croiseurs *Scharnhorst, Gneisenau* et *Prinz Eugen*) — selon elle, Bleicher aurait connu le code et donc pu signer les messages radio incriminés à la place de la Chatte. Elle *corrige* la conviction du procureur général et de son propre avocat que son arrestation avait été le fait des Britanniques — c'étaient les gaullistes de Londres qui l'avaient fait emprisonner (document à l'appui). Elle *révèle,* bien sûr, qu'Armand (Ciarniawski), avec qui avec elle avait fondé le réseau Interallié et qui avait été arrêté un peu avant elle, avait trahi et était passé à l'Abwehr; l'enquête sur lui aurait été étouffée par les Anglais à la Libération — révélation forte puisqu'elle permettait l'argument « les Allemands n'ont pas eu besoin de ma trahison, puisqu'ils avaient toutes les informations sur l'Interallié par une autre source! » Elle propose une *explication synthétique :* ayant choisi à son arrivée en Angleterre, après son second retournement, de travailler pour le célèbre *Secret Intelligence Service,* elle aurait été lâchée par le SOE;

devenue inutile, voire nuisible aux gaullistes, ceux-ci en auraient profité pour la faire arrêter...

Les rivalités entre services étaient loin d'être inconnues, sauf pendant la guerre pour les protagonistes trop loin des têtes de ces services, et après la guerre pour le grand public pris entre révélations invérifiables et constitution de la geste narrative de la Résistance. Un seul exemple : en 1948, Henri Dericourt était acquitté d'une accusation de trahison alors qu'il avait eu des relations suivies avec Hans Boemelburg (chef du contre-espionnage allemand en France); et pourtant, il avait « donné » le réseau « Prosper » dont presque tous les membres (quatre cents résistants français, une vingtaine d'agents britanniques), arrêtés en juin-juillet 1943, devaient mourir en déportation. Alors, cet acquittement? Dericourt était en fait un agent du SIS, et c'est sur ordre de ce service que « Prosper » avait été sacrifié, ce réseau ayant pour principal défaut de travailler sous la responsabilité du SOE, nouveau service placé par Churchill sous la tutelle du provisoire Ministère de la guerre économique, c'est-à-dire hors de celle du War Office (et du MI. 5) ou de celle du Foreign Office (et du MI. 6).

Tous les éléments mis en œuvre par Lily Carré auraient pu, on le voit, constituer les bases d'un dossier de réhabilitation; pourtant son livre ne cherchait pas vraiment à en faire le montage, à leur donner la forme exhibant leur cohérence : le plan d'un plaidoyer. Maladroite alors, cette argumentation? La forme de son livre nous ouvre plutôt une autre perspective. À l'ingénuité d'un *récit de formation* de l'enfance à la guerre succèdent la fidélité de la *chronique,* l'authenticité du *journal de prison* et la communion dans la vérité à partir de la conversion religieuse : une déclinaison complète des formes véridiques, une hyperbole d'authenticité. Le plaidoyer aurait eu un coût rhétorique, celui de discipliner cette authenticité jaillissante. Ce choix, revendiqué, fait alors « prendre », comme une mayonnaise, toute une série de propositions dispersées : dans le registre « confession », c'est le déni de son aventure amoureuse avec Armand; dans le registre « chronique », c'est le rappel de l'amateurisme des réseaux d'avant 1943 (...); par touches successives, mais de façon concertée, le revêtement autobiographique devient l'argument le plus fort. Le débat se déplace : il s'agit moins de ce que la Chatte a *fait* que de ce qu'elle *est.* Dénégations, corrections, révélations ou explications ne sont pas au service d'un plaidoyer; elles servent toutes à contrer l'adversaire contre laquelle Lily avait perdu en 1949, lors du procès : Mata-Hari!

Sur le plan technique, s'adressant à un technicien comme Lucas, elle avait pu convaincre. Mais, changeant d'interlocuteur, elle était restée sur ce plan technique : lors du procès, elle avait aussi assumé le cynisme de l'emploi, avec l'adage fondateur de l'espionnage, « qui veut la fin veut les moyens ». En fait, « assumer » est bien trop dire; elle occupa en effet une place prédéterminée dans l'encyclopédie, ainsi que le révèle l'incident suivant. Le procureur devait citer dans son réquisitoire une réponse que la Chatte avait faite à ses manipulateurs allemands lui demandant : « Et si on vous fusillait, quel serait votre dernier désir? » « Bien dîner, faire l'amour et entendre le *Requiem* de Mozart ». Par les vertus de l'interprétant « réquisitoire » et de l'emploi (entendez ce mot comme emploi théâtral) sous-jacent de « femme fatale » modélisant le portrait psychologique que le procureur traçait de la traîtresse, la valeur de

cette phrase devenait tout autre que dans l'interaction originale; elle provoquait un : « Quelle sorte de femme peut penser des choses pareilles, sinon une femme condamnable!? »

Le jury avait conclu que le cas particulier de Lily Carré tombait bien dans le cadre général de l'article 76, mais il l'avait fait en passant par la médiation d'un cadrage singulier, celui de l'emploi « beauté fatale », disponible pour tous sous la forme matharique. Il ne manquait même pas le signifiant magique : la « Chatte[4] ». En sous-estimant la prégnance du registre éthique dans l'encyclopédie de 1949, par goût de la provocation ou par ignorance (elle avait vécu en clandestine au début de la guerre, puis était restée sept ans en prison, et n'avait pas connu le changement de mentalité que le pétainisme avait légué à l'après-guerre), elle avait perdu. En estimant plus justement ces facteurs, son avocat avait obtenu la grâce présidentielle :

> La défense a le sentiment que la liaison entre Mathilde Bélard et Bleicher a été utilisée par l'accusation comme une lourde présomption de sa culpabilité, en sorte que le procès a été mené essentiellement sur un terrain psychologique (M[e] Naud, cité par Young, p. 160).

L'appropriation contextuelle représentée

Il ne suffit pas de dire le vrai, il faut aussi en fournir le mode d'emploi, maîtriser les conditions de son interprétation, de son intelligibilité, de son acceptabilité. Piégée par le paradoxe de l'espion démasqué, Lily Carré choisit de se démasquer jusqu'à la nudité pour dénier au maximum avoir été une espionne; saint Paul contre Mata-Hari.

À « Mata-Hari » — ce complexe encyclopédique de savoir diffus sur l'espionnage et de scénario préconstruit sémantisé par des valeurs patriotes et misogynes — *On m'appelait la Chatte,* prenant acte de l'aveuglement dont Lily avait fait preuve face au jury, opposa donc une double riposte, qui ne doit rien bien sûr à l'argumentaire ni aux enchaînements convenus de la matharilogie, puisque l'autobiographie argumentative se garde bien de désigner explicitement le paradigme dont il s'agit de dépêtrer Lily. Tout d'abord, son désir d'appartenir vraiment au monde de l'espionnage (contextualisation biographique de son action clandestine, amateurisme de celle-ci...), puis le choix d'un scénario préconstruit étranger à ceux naturalisés par cet univers de référence : la « conversion de la pécheresse » devant faire pièce au noyau indéniable, la trahison.

Le cadrage préalable était néanmoins trop rigide, l'interprétant « espionnage » trop prégnant pour que la tentative d'y échapper ait eu quelque force de conviction; l'objectif de Lily était somme toute modeste, puisqu'elle n'attendait même pas une réhabilitation officielle. Aussi faudra-t-il se contenter de rêver à deux stratégies qui auraient au contraire manipulé l'encyclopédie sur l'espionnage.

La postmoderne eût consisté en une nouvelle mise à jour de l'encyclopédie, en une intégration du nouveau savoir commun sur l'espionnage. La

4 À vrai dire, comme pour Mata-Hari, il ne manquait pas non plus l'indécision sur le nom propre. Carré était le nom de l'époux dont elle s'était séparée au début de la guerre — il était mort au combat et décoré —; Bélard était son nom de jeune fille; Mathilde était le prénom « public » qu'elle avait choisi de remplacer par le prénom « intime » de Lily pour signer son livre.

posture autobiographique, le plus fort argument de cette auto-justification, a pour conséquence une hypertrophie d'un seul des postes pragmatiques, celui de l'énonciatrice, un amoindrissement des deux autres, le référent et l'adresse, et celui, consécutif, de ce jeu de langage contraire à l'autobiographie dans lequel l'énonciateur doit, dans la transparence rhétorique la plus parfaite possible, mettre en contact quasi immédiat adresse et référent — jeu réalisé dans le discours scientifique, le discours pédagogique ou leur hybride, le discours encyclopédique. Ce n'était certes pas le propos de Lily Carré de fournir une encyclopédie de l'espionnage, puisqu'elle *témoignait* et qu'elle témoignait de son seul destin; mais la voici une seconde fois en porte-à-faux avec l'encyclopédie censée faire lien entre elle et son adresse.

La première fois, face au jury, le malentendu avait résidé dans la contradiction entre le cynisme désabusé du savoir technique et la vertu patriote de l'écoute éthique; cette fois-ci, c'était encore l'éthique qui allait faire pierre d'achoppement. La première fois, en effet, la prison entre 1942 et 1948 lui avait fait manquer le virage vers le rigorisme moral pris par la France pétainiste et son héritière, la IVe République. Cette fois-ci c'est sa conversion, mais aussi son retrait du monde et son âge peut-être, qui devaient lui dissimuler le nouveau changement des mentalités de la fin des années soixante — le grand public de 1975 aurait-il renâclé devant des mémoires moins angéliques (conversion) et plus pimentés (liaison avec Armand)? Mais surtout, après la guerre froide, les révélations sur la guerre subversive (Indochine, Algérie...), après un quart de siècle de romans d'espionnage moulinés industriellement, le savoir commun avait finalement entériné dans son encyclopédie que l'espionnage ne relevait pas du registre éthique, mais d'un jeu, aux règles létales et arbitraires, ignorant toute transcendance pour mieux assujettir les joueurs, double cauchemardesque de l'idéologie organisationnelle, le *Spionspiel*. Sans conversion, sans hypertrophie autobiographique, sans responsabilité, un peu à la Eichman, Lily aurait pu recourir à cet hybride pragmatique aujourd'hui banal dans le discours politique, à ce dédoublement ventriloque, le commentaire-action : « Voici ce que j'ai fait, sans avoir alors la conscience que j'ai aujourd'hui d'avoir été un pion sur l'échiquier ».

Je parlais d'une autre stratégie possible; nietzschéenne, elle eût consisté, un peu à la Georges Bataille, en une affirmation de tout, du sexe et de la trahison, du plaisir et de la honte, de l'espionnage et des élans mystiques. En fait, Lily Carré aura sans doute fait manquer à la Chatte son rendez-vous avec la mythologie de l'espionnage.

N'empêche que la lecture de son plaidoyer bancal permet de poser à la pragmatique et au paradigme de la coopération interprétative la question de leur ajointement. L'on considère usuellement que l'appropriation contextuelle n'a de pertinence que pour l'énonciateur, que le lecteur ne peut que sémantiquement interpréter les traces laissées par les contraintes communicationnelles dans l'énoncé. Hybridation récit-argumentation, contrat autobiographique, adresses implicites des trois versions du récit argumentatif seraient donc affaire de pragmatique; mais pas ma présente prétention de saisir ces conditions d'appropriation contextuelles dans le paradigme de la coopération interprétative, qui serait affaire de sémantique exclusivement, semblerait-il.

Revenons donc une dernière fois sur l'acte de lecture, sur la démarche cognitive de compréhen-

sion du lecteur. Il peut fort bien ne pas avoir été convaincu par l'argumentation de Lily Carré; il n'en a pas moins vu — j'insiste, « vu » et non pas « inféré » — le rôle crucial dans l'argumentation du savoir dont dispose déjà l'adresse de cette argumentation. Lily Carré peut bien avoir effectué de mauvais choix stratégiques, face au jury et face au lecteur de ses mémoires, son récit n'en a pas moins mis en scène, en creux, l'encyclopédie probable du spécialiste et du jury, adresses des deux circuits argumentatifs enchâssés. Autrement dit, si l'étude de l'encyclopédie d'un lecteur d'*On m'appelait la Chatte* est affaire de sémantique, on peut considérer que ce lecteur a eu sous les yeux deux argumentations au contenu similaire, dont les résultats divergents le contraignent à envisager l'hypothèse méta-argumentative qu'il y a une différence entre le *contenu* et l'*appropriation* d'une argumentation[5]. On l'avait vu avec l'espionnage : son encyclopédie comprend non seulement des informations mais aussi des opérateurs de liaison; on voit qu'avec tout récit d'une argumentation, le lecteur enrichit son encyclopédie de règles d'une pragmatique spontanée. Qu'il ait eu conscience ou non de la stratégie argumentative de Lily Carré pour emporter son adhésion, qu'il ait correctement interprété ou non, le lecteur aura eu sous les yeux, en lisant cette histoire, le projet même de toute pragmatique : la compréhension des conditions d'appropriation des énoncés.

Références

BROT, Alphonse, *les Espions,* Paris, Librairie du Moniteur universel, 1874.
CARRÉ, Lily, *On m'appelait la Chatte,* Paris, Albin Michel, 1975.
ECO, Umberto, *Lector in fabula,* Paris, Grasset, 1985.
MARCHETTI, Victor et John D. MARKS, *la CIA et le culte du renseignement,* Paris, Robert Laffont, 1975.
SKORZENY, Otto, *la Guerre inconnue,* Paris, Albin Michel, 1975.
THYRAUD DE VOSJOLI, Philippe, *Lamia, l'anti-barbouze,* Montréal, Éditions de l'Homme, 1972.
TREPPER, Léopold, *le Grand Jeu,* Paris, Albin Michel, 1975.
VERSCHNEREN, Jeff, « À la recherche d'une pragmatique unifiée », dans *Communications,* 32 (1980), p. 274-283.
YOUNG, Gordon, *l'Espionne nº 1 : la Chatte,* Paris, Fayard, 1957.

5 Sur la conception de la pragmatique comme étude des conditions d'appropriété contextuelle des énoncés linguistiques, voir Jeff Verschneren.